## Quelques informations sur l'église St Paul de Bellevue au MANS

Comme vous le savez, depuis le 15 avril 2024 le diocèse nous a recommandé, à titre conservatoire, de ne plus utiliser notre église diocésaine de Saint Paul de Bellevue pour toutes les célébrations dans l'attente de disposer d'un diagnostic précis sur les désordres constatés et les moyens de les résoudre.

Le 21 mai 2024 Léo CANY, architecte du patrimoine du Mans, a confirmé la nécessité de ne plus utiliser l'église St Paul de Bellevue et de procéder à une expertise approfondie de l'état du bâtiment par un bureau d'études. Néanmoins l'église pourrait être réutilisée après la pose d'un filet de protection.

Un filet de protection a été installé fin juillet : la fourniture et la pose ont été prises en charge par le diocèse. Ce filet en polyéthylène blanc est posé à 4,40 m de hauteur. De ce fait la poursuite des travaux de diagnostic n'interdira pas les célébrations en l'église St Paul.

Après remise en ordre du mobilier et la 1ère phase de la réparation de l'orgue il nous est possible de disposer à nouveau de l'église St Paul de Bellevue pour les différentes célébrations. Aussi la messe dominicale sera de nouveau célébrée en l'église st Paul de Bellevue à partir du dimanche 1er septembre 2024, c'est-à-dire dans 15 jours, avec le maintien de l'horaire, c'est-à-dire 10h30.

La fin de nettoyage et de réaménagement de l'église par des paroissiens est prévue lundi 26 août à partir de 14h30. Nous sommes à la recherche de 2 ou 3 paroissiens volontaires.

N'hésitez pas à communiquer autour de vous sur la date du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour la réouverture de l'église St Paul.